

10 Juil 2026 -17:28

Appartient à [Conseil des ministres du 10 juillet 2026](#)

Defence, Industry & Research Strategy: modalités relatives aux subventions et aux avances récupérables

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relative aux modalités d'octroi et d'évaluation des subventions et des avances récupérables pour des projets s'inscrivant dans la « Defence, Industry & Research Strategy » (DIRS).

L'avant-projet de loi vise à tracer les contours d'un cadre juridique pour l'octroi, d'une part, de subventions (pluriannuelles) et, d'autre part, d'avances remboursables à des acteurs (du marché) dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie fédérale visant à développer et à renforcer une base technologique et industrielle de défense (« DIRS ») et, d'autre part, pour l'évaluation ultérieure de l'efficacité de ces subventions et avances remboursables.

À cette fin, le projet de loi définit les éléments essentiels de ces instruments de soutien à la politique, tels que les principes généraux relatifs aux objectifs des projets éligibles aux subventions ou aux avances, les coûts pouvant être couverts par les subventions ou les avances, les modalités de paiement et les principes de rapportage annuel en vue de l'évaluation.

En complément au titre V, chapitre III, de la loi du 22 mai 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'État fédéral, l'avant-projet de loi donne ainsi forme à l'aspect incitatif financier de la politique qui est essentiel pour soutenir et réaliser effectivement le développement et le renforcement d'une base technologique et industrielle de défense.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

KaatjeNatens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

Eléonore Simonet, ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://simonet.belgium.be>
info@simonet.belgium.be

Pauline Biévez
Porte-parole (FR)
+32 477 38 45 01
pauline.bievez@simonet.belgium.be

Ortwin De Vliegheer
Porte-parole (NL)
+32 475 90 43 08
ortwin.devliegheer@simonet.belgium.be

